

La Direction du Matériel a en train plusieurs projets auxquels participe le Bureau d'organisation et de méthodes. Ces projets concernent la réparation et l'entretien de l'équipement et de l'ameublement, le contrôle des inventaires et l'acquisition d'équipement et d'ameublement. Certains résultats sont déjà acquis mais en ce qui concerne d'autres aspects de ce travail, nos efforts devront continuer pendant deux ou trois ans.

Nous avons donné toute notre attention au perfectionnement du personnel. A la fin de 1969, la plupart des agents du Ministère auront participé à un colloque sur la gestion financière soit à l'étranger soit à Ottawa. Dans l'interval, nous avons déjà introduit, au début de l'année fiscale 1969-70, les nouvelles méthodes de classification des comptes ainsi que de nouvelles méthodes de comptabilité.

La Revue du programme pour 1970-71 a été effectuée en partie dans le cadre du régime décrit dans cette brochure et les prévisions financières du Ministère pour 1970-71 prendront une valeur toute particulière. En effet, pour la première fois, les postes et les directions prépareront ainsi leur budget pour l'année fiscale à venir. Comme ces budgets ne pourront pas être dépassés, les postes à l'étranger et les directions à Ottawa tiendront certainement les préparer avec le plus grand soin.

Nous nous proposons ensuite de mettre au point les rapports budgétaires et d'aplanir les difficultés qui ne manqueront pas de surgir afin que tout soit réglé et mis en place pour le 1er avril 1970.

Enfin, au fur et à mesure que les dispositions nécessaires auront été prises au cours de l'année 1969-70, nous annoncerons la délégation de l'autorité pour certains aspects de nos opérations à l'étranger et à Ottawa.

A partir du mois d'avril 1970, nous espérons que les missions à l'étranger et les directions à Ottawa opéreront sous le nouveau régime et qu'elles commenceront à recevoir de façon régulière les rapports financiers dont elles auront besoin. La délégation de l'autorité concernant certains chapitres du budget qui demandent une préparation plus poussée sera peut-être un peu retardée mais, en général, nous avons raison d'espérer que le nouveau système de gestion sera en pleine opération dans un an ou deux et que les missions à l'étranger et les directions à Ottawa jouiront alors de leur pleine autonomie en ce qui concerne leur budget.